



NOS SOLUTIONS
LOGEMENT POUR
LES JEUNES

LA COURONNE (16)

Résidence Passiflore

24 rue de la Libération

Proche de l'Ecole d'Ingénieurs par Apprentissage, au centre-ville de La Couronne, à proximité de toutes commodités et commerces, cette résidence dispose de :

➔ **21 appartements meublés** du T1 au T2, avec kitchenette (meublier, vaisselle, équipement ménager) entièrement équipés, d'une surface de 25 à 46 m².

➔ **Services associés** : accès internet en haut débit, lingerie, salle commune, local vélos.

Les résidences YELLOME

répondent à des besoins de logements temporaires meublés, à loyers abordables, pour des étudiants et des jeunes en accès à l'emploi, en formation en entreprise, ou en mobilité professionnelle.

Résidence pour jeunes de 18 à 30 ans, sous réserve du respect des plafonds de ressources.



YELLOME, comment ça marche ?



Dossier & Démarches

- 1 Déposez une demande de **logement** sur www.noalis.fr (rubrique Yellome)
- 2 Votre correspondant Yellome **étudie votre dossier** sous couvert du respect des conditions de plafonds de ressources et selon les places disponibles
- 3 Vous recevez votre **contrat de location** à compléter, signer, et retourner à votre correspondant Yellome



Délais

- Séjour **d'1 à 24 mois**
- Préavis de départ **raccourci à 8 jours**

© Marque déposée par Action Logement

*Loyers non contractuels **Montants à titre d'exemple pour un salarié de 20 ans n'ayant pas déclaré de revenu sur l'année précédente, en contrat d'apprentissage avec un salaire inférieur à 1200€. Non contractuel.



Loyer & Caution

- Loyers mensuels entre **396 €* et 498 €* toutes charges comprises** (chauffage, eau, électricité et wifi inclus)
- Logements conventionnés **APL**
- Possibilité de **financement du dépôt de garantie** avec l'aide **LOCA-PASS®**
- Subvention possible jusqu'à **100 €/mois** pendant 3 ans avec l'aide **MOBILI-JEUNE®**
- Pas de taxe d'habitation



Exemple de Loyer & d'Aides

Pour un salarié de 20 ans en contrat d'apprentissage, locataire d'un T1 de 25 m²

Loyer total 396 €/mois*

[-] APL 350 €/mois**

[-] Loyer résiduel **46 €/mois****
toutes charges comprises

[-] Aide MOBILI-JEUNE® 46 €/mois**
de subvention pendant 36 mois

[-] **Zéro € restant à la charge du locataire**



PLAN DE SITUATION

La résidence se situe au cœur de La Couronne, proche des axes structurants desservant le Grand Angoulême.

Noalis

Groupe ActionLogement

www.noalis.fr

Contactez Valérie ou Gaëlle

05 16 42 35 00

contact@noalis.fr